

LES RESTES HUMAINS DE LA NECROPOLE PROTOHISTORIQUE DU "RECOURBE" A CHATEAU-GAILLARD (AIN)

G. VICHERD, J.L. GISCLON, CH. SIMON, M. BILLARD

SUMMARY

Motorway planning works have permitted the exposure of an immense sepulchral group scattered over 20 hectares of a fluvial terrace of Ain river (nord-east of Lyon, municipality of Château-Gaillard, locality of Le Recourbe).

That is a monumental necropolis made up with tumuli, ring-shaped enclosures, and grave-inhumation put in order with a border of shingle (dated from the Late Neolithic period to the Middle Bronze Age period, with also some Gallic burials and several Gallo-roman cremations).

The archaeological interest of the site is its continuous funeral use during 2800 years, but unfortunately the levelling soil gives us the possibility to only study 9 protohistorical and gallic skeletons.

Anthropometrical and descriptive studies on this material don't allow us to display morphological continuity during all these periods of burial ; comparative analysis (PCA) shows all individuals in the limits of probabilistic ellipses for each respective series of comparison populations (this being result of smallness of strenght, individual anatomical variability and taphonomic disturbance).

On the other hand, all individuals have poor dental health with periapical cysts and carious lesions, and several sets of teeth present per vitam enamel cracks (by tough meat or hard materials chewing). Enthesophytes, especially on the arms and shoulders are often well marked, and could be the result of repetitive manual activities (like agricultural working). Any traumatic injury, not any tumour or infectious disease was noted, but cortical bone surfaces are worn away by roots and important soil washing.

**CHATEAU-GAILLARD (Ain)
L'OCCUPATION PROTOHISTORIQUE
SUR LE SITE DU "RECOURBE"
Georges VICHERD***

* DRAH Rhône-Alpes, 23, rue Roger Radisson - 69005 Lyon

1. INTRODUCTION

Entamé en 1984, le sauvetage programmé du site archéologique du *Recourbe* à Château-Gaillard (*fig. 1*) a fait l'objet de trois campagnes de fouilles en 1985, 1986 et 1987.

Si les opérations de 1985 et 1986 sont remarquables par leur ampleur (environ 20 ha décapés), elles le sont aussi par la variété des vestiges rencontrés :

- tombes et enclos circulaires protohistoriques ;
- "fermes indigènes" protohistorique et gallo-romaines ;
- plusieurs milliers de trous de poteaux correspondants pour la plupart à un habitat du Haut Moyen-Age comportant également quelques fonds de cabanes (*fig. 2 - Les encrages des figures ont été effectués par Dominique Mathon d'après le relevés de terrain de Michel Pichon (DRAH Rhône-Alpes).*

La fouille du site du Recourbe s'insère dans un programme de prospections et sauvetages sur le tracé de l'autoroute A42 dans le département de l'Ain. Mis en oeuvre dès 1980, il s'est déroulé sans interruption et a pu être mené à bien grâce à une série de conventions signées entre la Société des Autoroutes Paris-Rhône et la Sous-Direction de l'Archéologie.

2. LA ZONE FUNERAIRE.

2.1. Les tombes en enclos circulaire.

Deux fosses excentrées à l'intérieur d'un grand enclos circulaire de 46 m de diamètre, situé à l'est d'un alignement NE-SO de cinq enclos circulaires plus petits, ont une fonction funéraire :

- l'une d'elles (9700), n'a livré que des fragments de mandibule, mais on doit peut-être la rapprocher de nombreux fragments humains vidangés dans le remplissage latéral de la deuxième tombe (9100 A).
- cette deuxième tombe (9100 B), très profonde et sans mobilier, semble avoir comporté un coffrage initial limitant la fosse funéraire proprement dite. Le squelette est en decubitus latéral gauche, et on note un écart anormal entre le crâne et le rachis, tandis que le reste des os paraît en connexion (*fig. 3*).

2.2. Les tombes isolées.

Trois tombes ont été fouillées en 1986, situées à l'ouest du gisement, à la perpendiculaire du grand enclos 9001 par rapport à l'alignement des petits enclos circulaires :

- la première (tombe n°9313) renferme un individu adulte en decubitus latéral droit dans un coffre de très gros galets (rapportés et correspondant à une masse de près de une tonne) comportant une logette distincte au chevet ; l'orientation est sud-est/nord-ouest (fig. 4). Il y a eu dépôt d'un vase retrouvé en très mauvais état au pied de la fosse (type non identifiable). Deux éclats de silex au contact du squelette, l'un sur le sternum, l'autre dans la région du pubis, peuvent correspondre à un dépôt volontaire. Le tamisage a livré des dents d'un très jeune enfant, apparemment en plus grand nombre dans le secteur de la logette, au chevet (ainsi que de rares tessons érodés). On note également la présence de rares coquilles de *cecilioïdes acicula* dans le remplissage.

- la seconde (tombe n° A 236), située plus à l'ouest de la précédente, est une inhumation très superficielle, et incomplète (elle n'a livré que les éléments du torse et des membres supérieurs d'un adulte enterré dans une fosse encadrée de quelques gros galets, d'orientation est-ouest). Cette tombe occupait la partie supérieure de la fosse n° A 9901 qui recélait également la sépulture A 9901, plus profonde, et d'une orientation différente (fig. 5).

- Cette sépulture A 9901 abritait un individu adulte en decubitus latéral gauche orienté sud-nord (fig. 6). La fouille a permis l'observation d'un cordon de galets de part et d'autre du corps, et la présence d'une lisière plus sombre sur les grands côtés de la fosse. La présence d'une chambre funéraire serait corroborée par le déplacement de la mandibule, de l'atlas et de l'axis à 20 cm du crâne, lui-même retourné. L'inhumation ultérieure de A 236 milite en faveur d'une signalisation de la tombe A 9901, peut-être par un tertre qui expliquerait le caractère superficiel de la tombe A 236.

Ces trois tombes, dont l'une (9313) est peut-être double, et dont les deux autres sont successives au même emplacement, distantes de seulement 20 m, évoquent une zone funéraire dont nous n'avons pu observer que les manifestations les plus profondes. Ces deux ensembles

paraissent avoir été marqués par un tertre ; leur datation ne peut être précisée sans analyse ; elles sont distinctes, typologiquement et géographiquement du système d'enclos annulaires.

Deux autres tombes isolées ont été étudiées en 1987, plus au sud du gisement :

- la première (tombe n° C 2101), très perturbée par des trous de poteaux carolingiens, a livré une fibule à timbale et une épée de fer, à soie, et les éléments de son fourreau, attribuables à La Tène ancienne. Le squelette d'un adulte reposait allongé sur le dos, jambes parallèles et mains rapprochées du bassin (fig. 7).

- la seconde (tombe n° C 2401), elle aussi très endommagée, a livré des éléments de parure (tubes-spirales en tôle de bronze et petits éléments de bronze) disposés aux avant-bras d'un adulte (fig. 8).

3. DATATIONS DES OSSEMENTS HUMAINS.

Elles ont été effectuées au Laboratoire de Radiocarbone du Centre de Datations et d'Analyses Isotopiques par M. Jacques Evin (Centre des Sciences de la Terre, UA CNRS n°11, Université Lyon 1) :

Sépulture 9100 B : 4140 ± 80 B.P.
(Ly 4606) (après correction dendrochronologique : - 2895 à - 2509 av. J.C.)

Sépulture 9100 A : 3530 ± 80 B.P.
(Ly 4605) (après correction dendrochronologique : - 2108 à - 1687 av. J.C.)

Sépulture A 9901 : 3760 ± 75 B.P.
(Ly 4601) (après correction dendrochronologique : - 2442 à - 1985 av. J.C.)

Sépulture A 236 : 3350 ± 110 B.P.
(Ly 4604) (après correction dendrochronologique : - 1919 à - 1435 av. J.C.)

Sépulture 9313 : 3375 ± 75 B.P.
(Ly 4602) (après correction dendrochronologique : - 1872 à - 1521 av. J.C.)

Sépulture C 2401 : 2135 ± 260 B.P. (Ly 4607) (après correction dendro-chronologique : - 791 à - 407 av. J.C.)

Sépulture C 2101 : 2200 ± 75 B.P. (Ly 4603) (après correction dendro-chronologique : - 387 à - 79 av. J.C.)

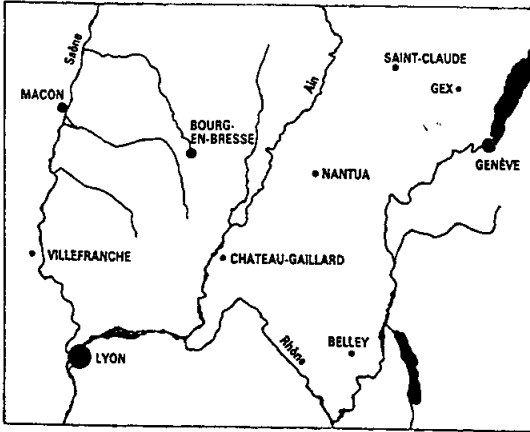


Figure 1. Localisation dans l'Ain du site du Recourbe (Château-Gaillard).

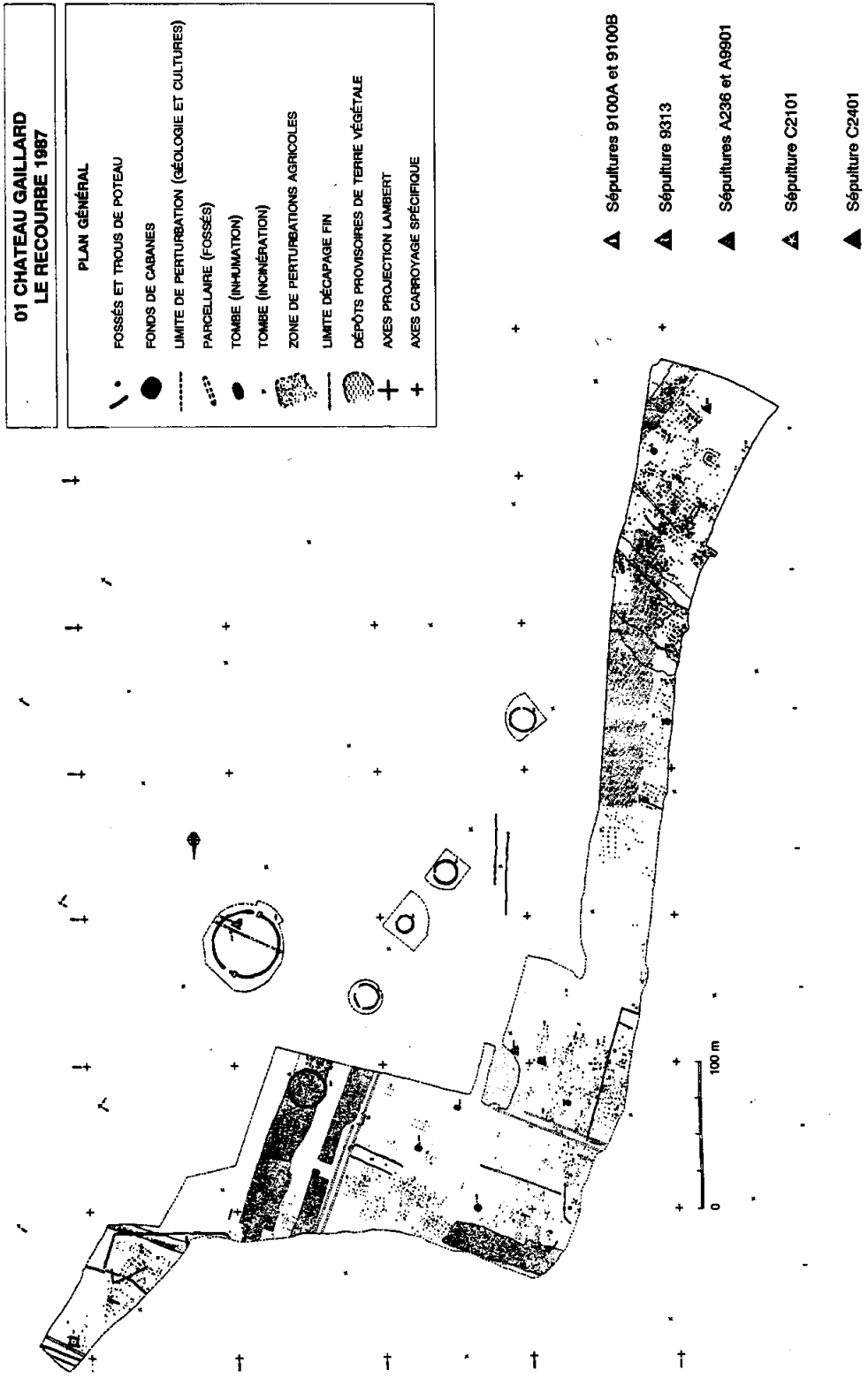


Figure 2. Matérialisation des diverses sépultures

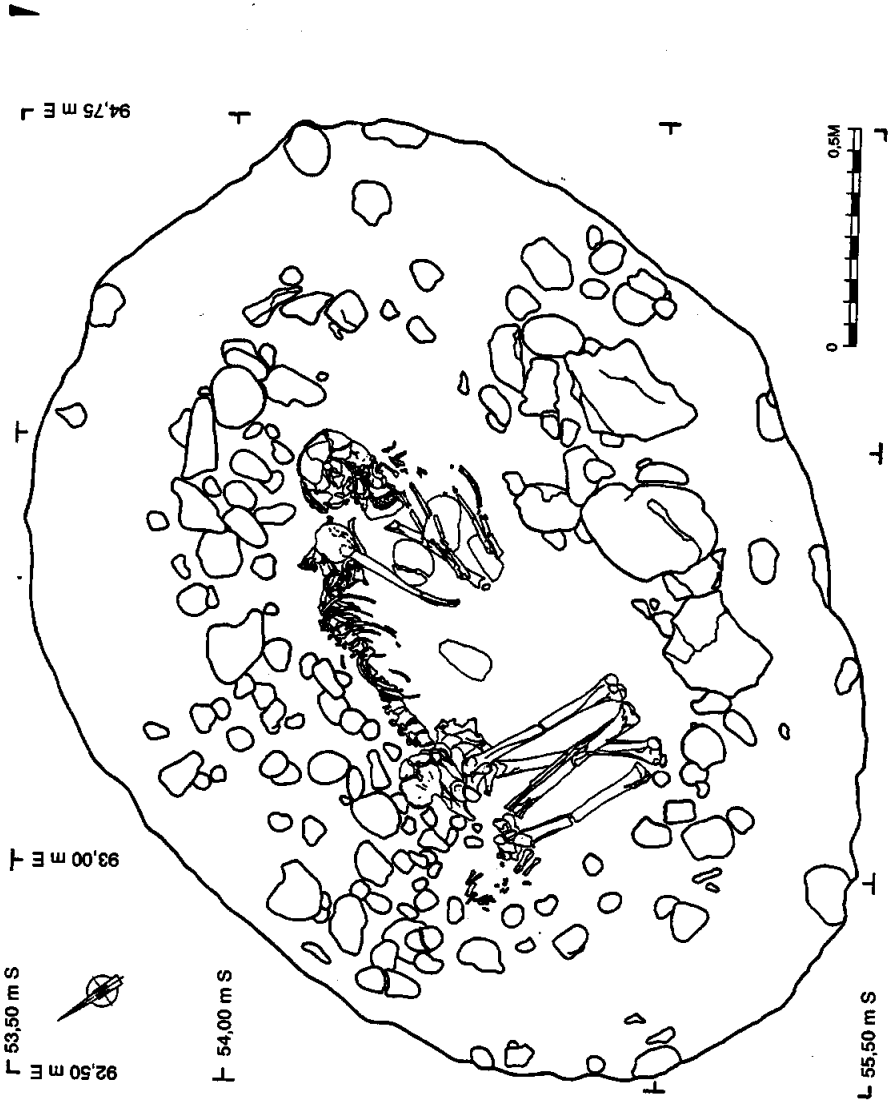


Figure 3. Relevé de la sépulture 9100B.

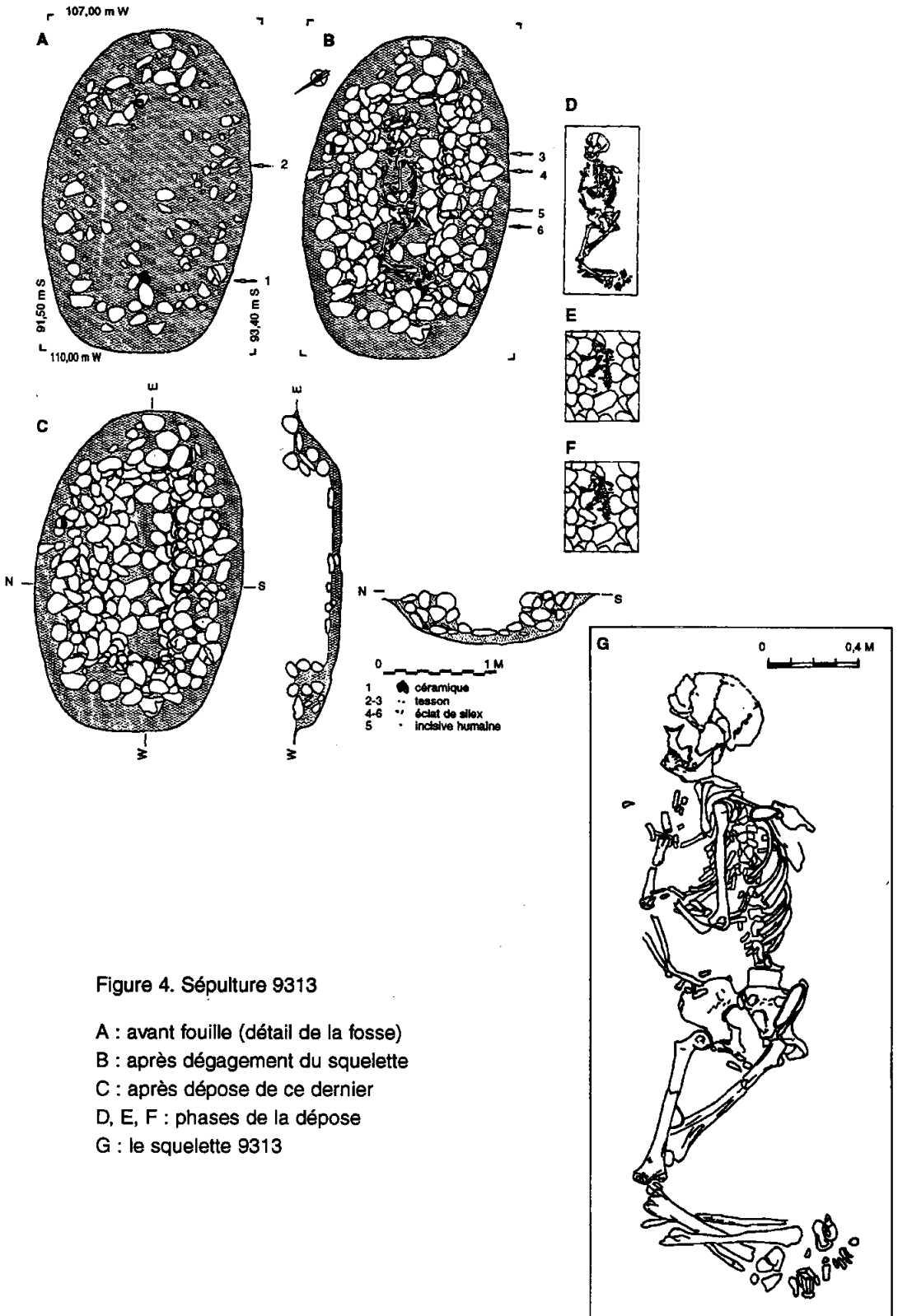


Figure 4. Sépulture 9313

- A : avant fouille (détail de la fosse)
 B : après dégagement du squelette
 C : après dépose de ce dernier
 D, E, F : phases de la dépose
 G : le squelette 9313

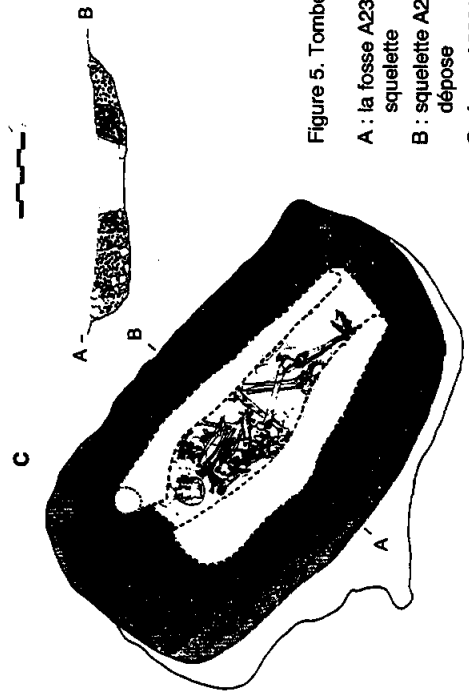
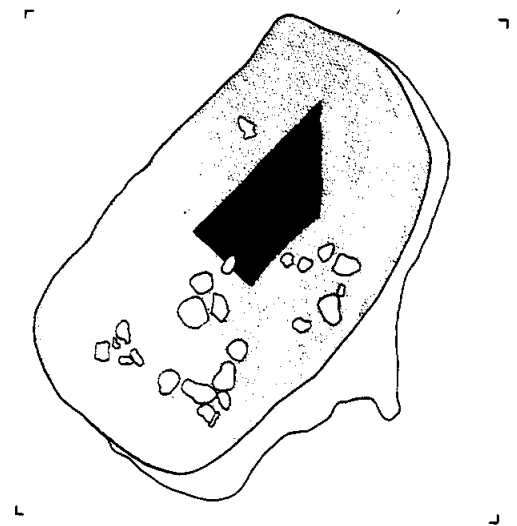
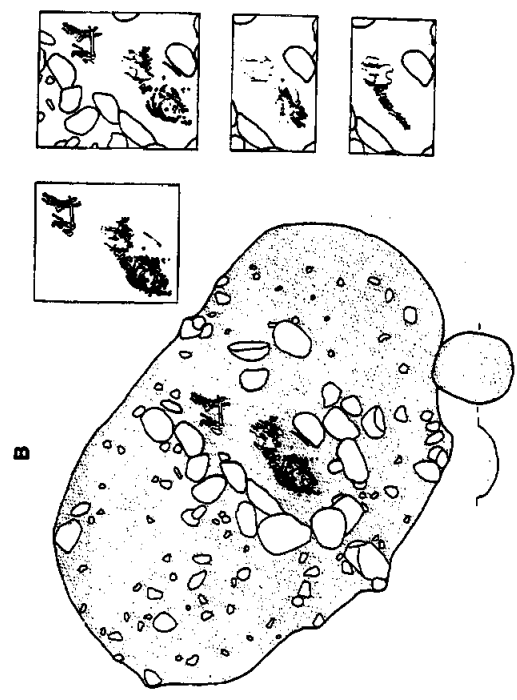
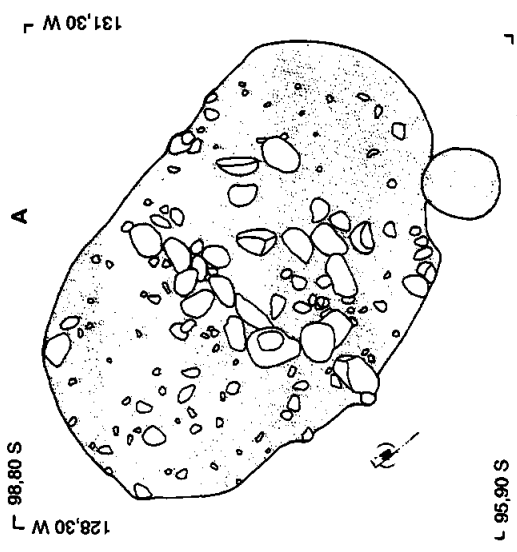


Figure 5. Tombes superposées A236 et A9901
 A : la fosse A236 avant dégagement du squelette
 B : squelette A236 en place et ses phases de dépose
 C : fosse A9901 avec son squelette en place.

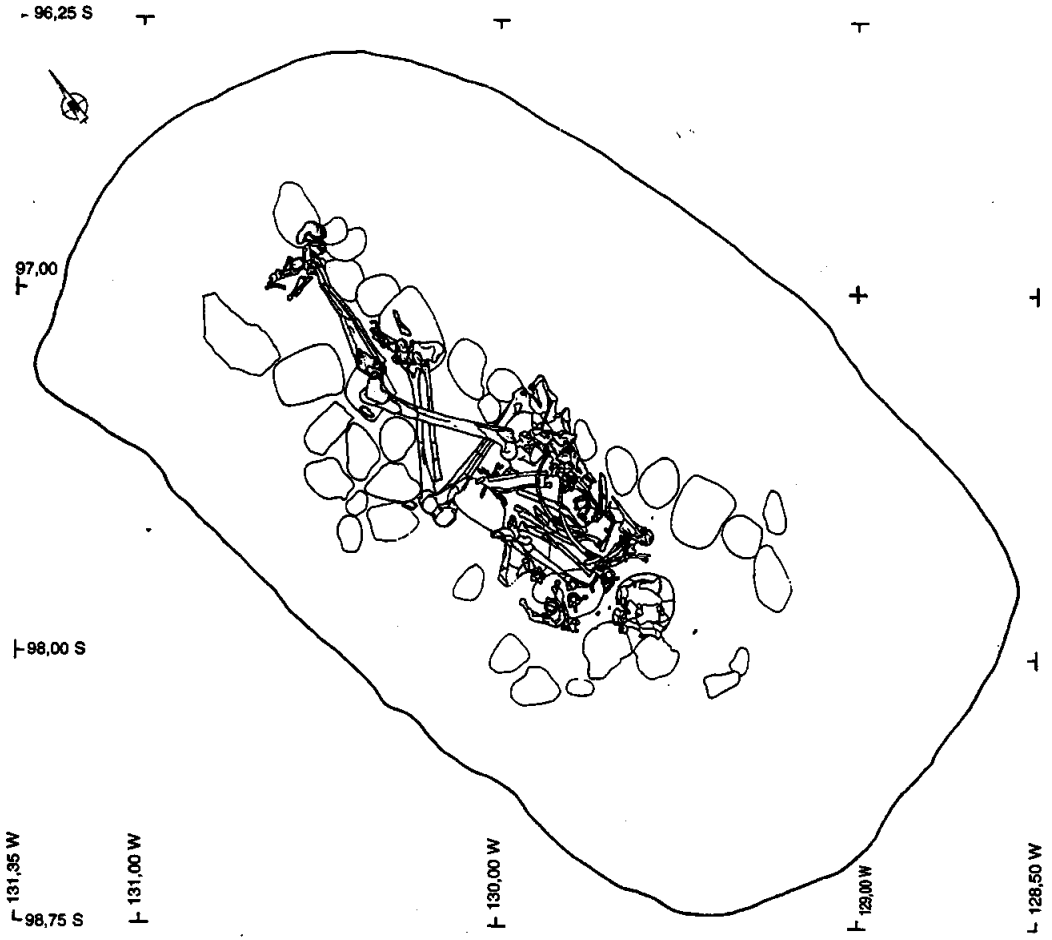


Figure 6. Détails du squelette A9901.

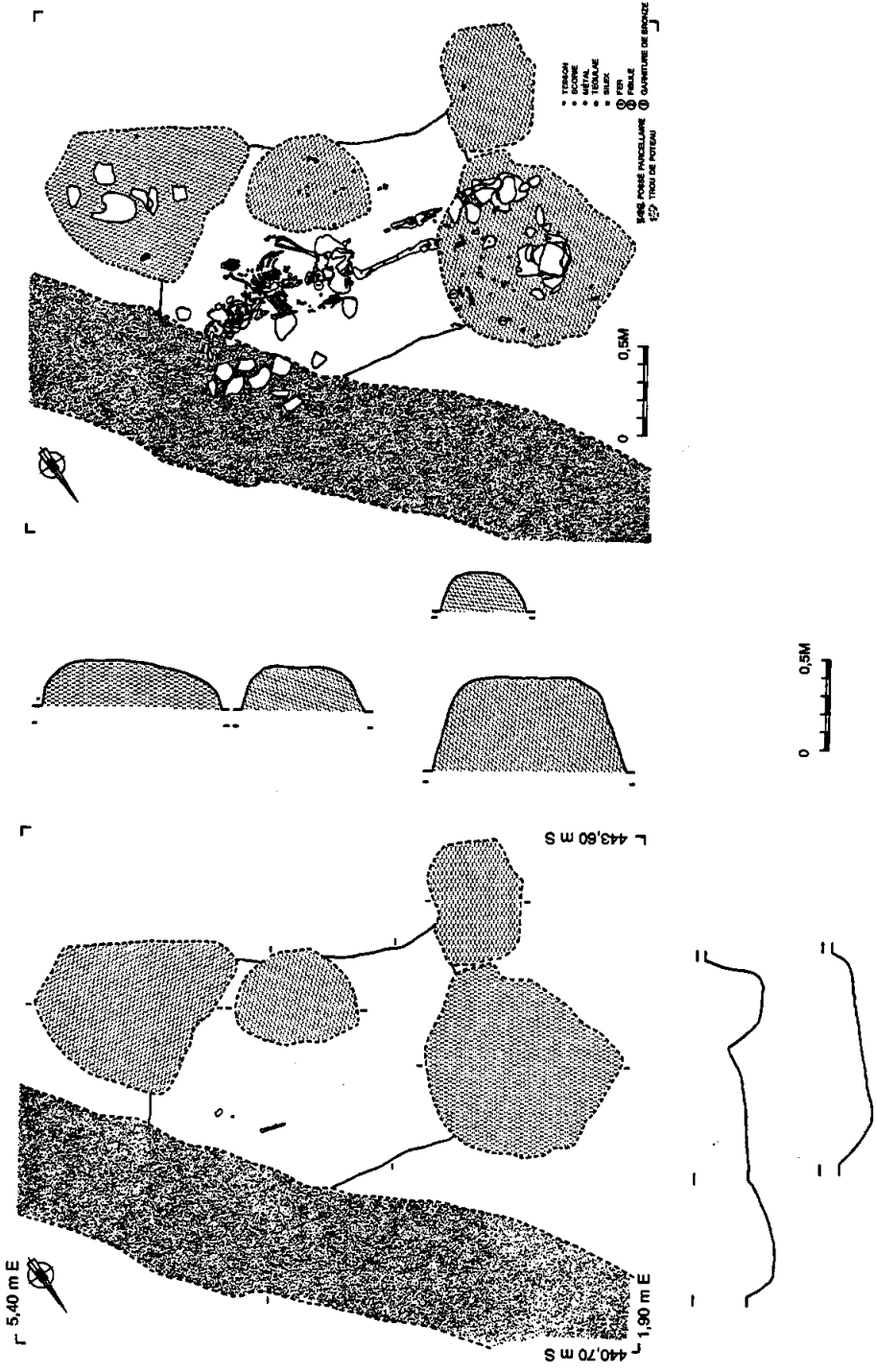


Figure 7. La sépulture C2101

à gauche : avant dégagement du squelette - à droite : le squelette en place.

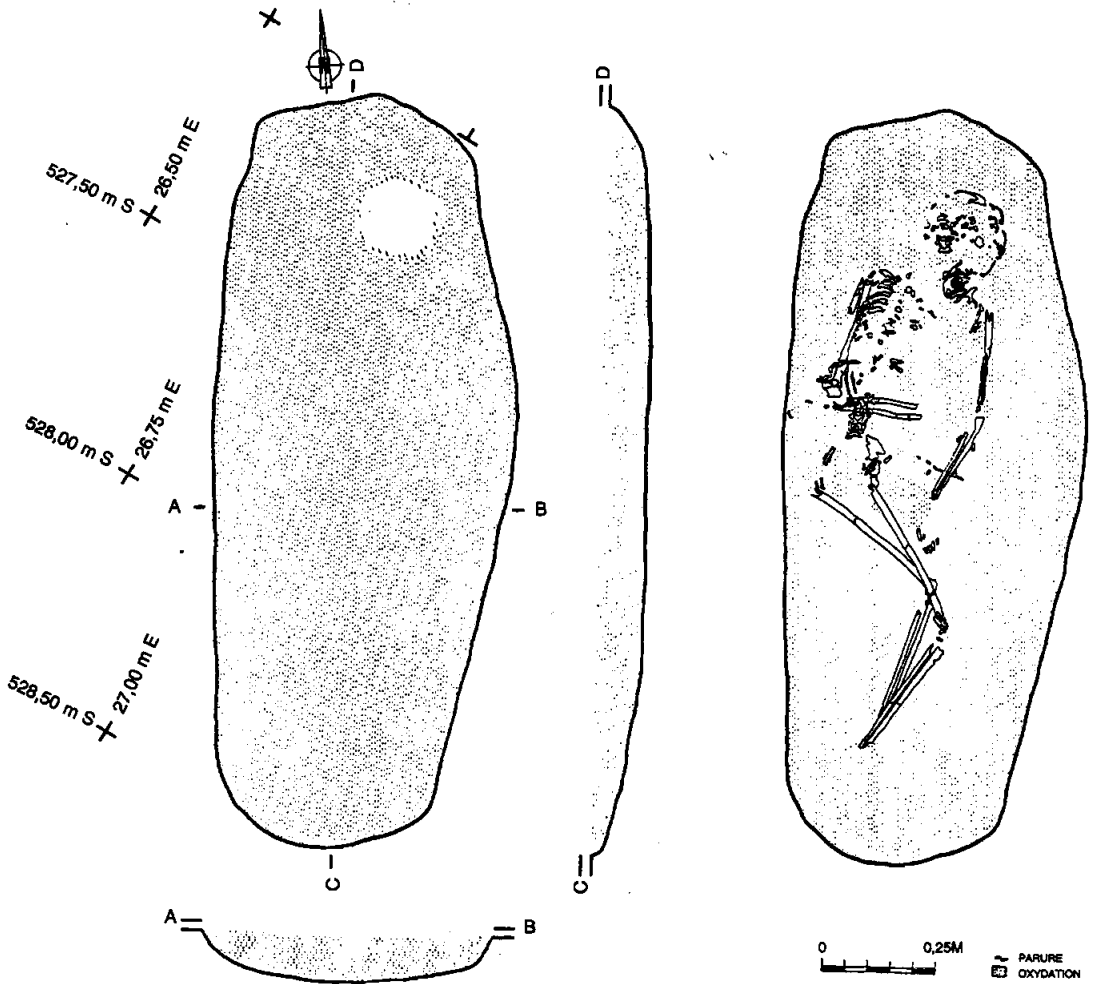


Figure 8. Sépulture C2401

Détail de la fosse (à gauche) et du squelette en place (à droite).